



Municipalité de Sainte-Ursule

Une terre d'accueil

mai 2025

**Heures
d'ouverture du
bureau municipal**

Lundi au jeudi
8h30 à 12h00
13h00 à 16h30

Vendredi
bureau fermé
Tél. : 819-228-4345

**Collecte des
ordures
vendredi**
2, 16, 30 mai,
13 juin

Récupération
mercredi
7 et 21 mai
4 juin

**Matières
organiques**
tous les mercredis
jusqu'au 5 novembre

**Prochaine
Séance du conseil
(SALLE J-E BARIL)**
mardi 3 juin 19h30

Vous pouvez faire
parvenir vos
questions à
l'adresse suivante :
dg@sainte-ursule.ca
jusqu'à 18h00 la
journée de la
séance

MOT DU MAIRE

Merci pour votre compréhension lors du balayage des rues, les employés ont fait un excellent travail.

Pickelball : tous les mardis, à compter du 3 juin de 10 heures à midi le terrain de pickelball est réservé pour les personnes de la FADOQ. Vous pouvez être accompagné. Monsieur Denis Bournival sera sur place.

Pétanque :

Début : jeudi 22 mai Inscriptions : de 18h30 à 19h00

Coût : 3,00\$ par soir Nombre d'allées : 10 allées

Pour informations : Marco Morin 819 244-0068

Pas de camp de jour à Sainte-Ursule à l'été 2025

Réjean Carle, Maire

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

CAMP DE JOUR 2025 : Nous n'avons pas atteint la fréquentation minimale avec Air en Fête. Par conséquent, le Conseil municipal a pris la difficile décision d'annuler le camp de jour de Sainte-Ursule pour l'été 2025. Toutefois, les enfants qui étaient inscrits sur le site Air en Fête pourront intégrés le camp de jour de Maskinongé.

La saison du Parc des Chutes ouvre le vendredi 16 mai 2025 !
Pour plus d'informations sur l'horaire, je vous invite à visiter le site officiel de la municipalité ou le Facebook du Parc des Chutes

L'accès au Parc des Chutes est **gratuit** pour les résidents·es de Sainte-Ursule **avec une preuve de résidence**. Sans preuve de résidence, le personnel ne pourra pas vous permettre l'entrée sur le site.

Merci de respecter cette consigne

Guylaine St-Louis
Directrice générale et greffière-trésorière

PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL

2.2 OCTROI CONTRAT D'INSTALLATION DES LUMINAIRES DEL AU PARC DES CHUTES ET L'USINE D'ÉPURATION DES EAUX USÉES

QUE le Conseil municipal autorise l'attribution du contrat gré à gré à l'entreprise Bergeron électrique de Sainte-Ursule pour l'installation des luminaires au DEL pour le Parc des Chutes et l'usine d'épuration des eaux usées.

5.5 AUTORISATION PROJETS PAR LE COMITÉ DE VITALISATION

CONSIDÉRANT QUE le comité de vitalisation, après consultation auprès des citoyens, suggère au Conseil municipal ces priorisations :

- Prioriser des projets qui ne sont pas admissibles à d'autres fonds (ex : bande de la patinoire, jeux d'eau, terrain de soccer, etc.).
- Visite audioguidée pour le Parc des Chutes ;
- Scène mobile pour activités culturelles et artistiques ;
- Une aire de repos à l'entrée du village avec un mur d'eau éclairé;
- Utiliser des codes QR à l'entrée du village pour fournir des informations sur les services et les événements
- Espace repos pour cyclistes avec abreuvoir près de l'abribus à côté de l'église;

QUE le Conseil municipal de Sainte-Ursule autorise la mise en œuvre des projets présentés par le comité de vitalisation;

QUE le Conseil mandate la direction générale pour assurer le suivi administration collaboration avec les membres du comité;

QUE les fonds nécessaires à la réalisation des projets soient alloués à même l'enveloppe budgétaire dédiée à la vitalisation, selon les modalités convenues.

6.1 ADHÉSION À L'UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DE LA MAURICIE

QUE le Conseil municipal autorise l'adhésion 2025-2026 à l'Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie (URLS) au coût 114.98 \$ taxes incluses

6.2 NOMINATION DES RESPONSABLES DU CLUB DE PÉTANQUE DE SAINTE-URSULE

QUE le Conseil municipal nomme officiellement M. Marco Morin et M. René Clément à titre de responsables du club de pétanque à compter de la saison 2025, afin d'assurer la gestion des activités et le lien entre le club et la municipalité.

QUE la portion finance soit administrée par la direction générale;

QUE cette nomination soit communiquée au club ainsi qu'aux services municipaux concernés;

6.6 RENOUVELLEMENT ADHÉSION ESPACE MUNI

QUE la Municipalité de Sainte-Ursule renouvelle son adhésion à Espace MUNI pour l'année 2025;

QUE les frais de renouvellement d'adhésion annuels de 54.62 \$ taxes incluses soient acquittés;

QUE la directrice générale soit autorisée à effectuer les démarches nécessaires à cette fin.

6.7 COLLATION DES GRADES – GALA RECONNAISSANCE POLYVALENTE L'ESCALE

QUE le Conseil municipal de Sainte-Ursule renouvelle la participation de la Municipalité de Sainte-Ursule en remettant une bourse Jacques Charette de cent vingt-cinq dollars (125 \$) aux 10 élèves Ursulois de 5e secondaire;

QUE le Conseil municipal tient à féliciter -Laïla Balogh, Étienne Baril, Jef Charette, Xavier Cloutier, Alex Giguère, Talye Girard, Ariane Lessard, Léanne Plante, Rosalie Roberge, Cassandra Thybo pour leur persévérance et pour l'obtention de leur diplôme d'études secondaires;

QUE les membres du Conseil municipal délèguent le maire ou la mairesse suppléante Sylvie Lessard à assister au gala, accompagné-e, pour remettre les bourses aux finissants-es.

8.1 MANDAT À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE POUR LA MISE EN PLACE DU SYSTÈME D'ALERTE MUNICIPALE

QUE le Conseil municipal mandate officiellement la directrice générale, à procéder à la sélection, la mise en place et la gestion d'un système d'alerte municipale pour la Municipalité de Sainte-Ursule;

QU'elle soit autorisée à signer tout document nécessaire à cette fin et à engager les dépenses requises prévues au budget, ou à présenter une recommandation au conseil si un budget additionnel s'avère requis;

QUE la directrice générale soit également responsable de l'élaboration de la procédure d'utilisation du système, en collaboration avec les services municipaux concernés.

Ceci est un résumé, vous pouvez toujours consulter les procès-verbaux sur le site internet de la municipalité : www.sainte-ursule.ca

RÈGLEMENTATION MUNICIPALE

Le Règlement municipal numéro 428-20 concernant la garde d'animaux sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Ursule explique en détail les droits et obligations concernant la possession ou la garde des chiens, chats et autres animaux de compagnie.

Vous pouvez le lire en détail sur notre site web. : <https://municipalites-du-quebec.com/sainte-ursule/>

En voici quelques extraits :

CHAPITRE 5 INTERDICTIONS SECTION 2 COMPORTEMENTS PROHIBÉS

50. Le gardien d'un animal commet une infraction lorsque ce dernier :

- 1° Aboie, miaule, hurle, crie, gémit ou émet des sons de façon à troubler la paix et la tranquillité des personnes qui résident, travaillent ou se trouvent dans le voisinage;
- 2° Fouille dans des ordures ménagères ou les déplace;
- 3° Se trouve sur un immeuble sans le consentement de son propriétaire ou de son occupant;
- 4° Cause des dommages à une pelouse, une terrasse, un jardin, des fleurs, des arbustes ou autres plantes n'appartenant pas à son gardien;
- 5° Mords, griffe, tente de mordre ou de griffer une personne ou un autre animal;
- 6° Se trouve sur un chemin public, une aire de jeux ou une place publique où une enseigne indique que sa présence est interdite;
- 7° Est laissé seul sans les soins appropriés ou sans la présence d'une personne raisonnable pendant plus de 24 heures consécutives;
- 8° Nuis à la qualité de vie d'un voisin par une imprégnation d'odeurs persistantes et prononcées.

Le paragraphe 6° ne s'applique pas à un chien guide.

CHAPITRE 6 DISPOSITIONS PARTICULIÈRES APPLICABLES AUX CHIENS ET AUX CHATS

SECTION 1 LICENCE

62. Nul ne peut garder un chien ou un chat à l'intérieur des limites territoriales de la municipalité sans avoir préalablement obtenu de l'autorité compétente une licence à cet effet.

63. Le propriétaire de l'entreprise agricole visée par le deuxième alinéa de l'article 9 n'a pas à se procurer une licence à chat non stérilisé, peu importe le nombre de chats qui y sont gardés.

64. Le gardien d'un chien ou d'un chat doit se procurer la licence prévue à l'article 62 dans les 15 jours suivant :

- 1° la date de son déménagement à la Municipalité de Sainte-Ursule ou
- 2° Celle où il a commencé à le garder.

Si le gardien adopte cet animal par l'entremise de l'autorité compétente, il doit se procurer la licence au moment de l'adoption.

65. Une licence est valide pour une période de 12 mois débutant le jour où elle est émise.

66. Le gardien doit renouveler la licence annuellement dans les 30 jours qui précèdent la date anniversaire de son émission.

Nous avons signé une entente de service avec SPA Mauricie pour la période 2024 à 2026 pour l'application de ce Règlement. Le numéro pour rejoindre la SPA Mauricie : 819 376-0806

BIBLIOTHÈQUE

LUNDI : 12h30 à 14h30

MERCREDI : 18h30 à 20h30

SAMEDI : 10 h À MIDI

BIBLIOTHÈQUE FERMÉE SAMEDI 17 MAI ET LUNDI 19 MAI - CONGÉ DE LA FÊTE DES PATRIOTES

Activités gratuites en mai et juin :

Mai

Dans le cadre de la distribution d'arbres du samedi 10 mai, la bibliothèque mettra à la disposition de ses membres une exposition de livres sur différents sujets touchant la forêt du Québec. Les sujets traités vont de la reconnaissance d'essences d'arbres aux soins à leur apporter.

Juin

Le samedi 14 juin, de 10h00 à 12h00, l'entreprise Vent Équinox tiendra, à la salle communautaire, un atelier de fabrication de cerfs-volants. Cette activité permettra aux participants de créer leurs cerfs-volants d'A @ Z. Les enfants s'amuseront à dessiner, colorier et créer des images sur une toile et en y ajoutant baguettes et rubans, ils fabriquent. Une fois terminés, ils apprendront à faire voler leurs créations dans le ciel. Le moniteur fera découvrir quelques consignes de sécurité importante pour le vol de cerf-volant.

Cette activité s'adresse aux familles.

Inscrivez-vous par courriel à : biblio031@reseaubibliocqlm.qc.ca ou par téléphone : 819-228-4345 poste 2405. Informations requises : nom du parent accompagnateur, numéro de téléphone, prénom, âge de ou des enfants.

Nouveautés sur les rayons :

- Nous avons fait l'acquisition de nouveaux livres, venez voir!
- La mise en place sur les rayons de tous les livres reçus de l'échange d'avril est complétée. Pour une consultation plus rapide des nouveautés reçues lors de l'échange et des livres récemment acquis, nous les avons regroupés dans des endroits clefs de la bibliothèque. Venez voir!

Notre équipe de bénévoles à la bibliothèque :

- Diane Faucher, Linda Simard, Mylène Courchesne, Michelle Jourdain, Pauline Lacroix, Réjean Courchesne, Marie-Claude Poulette, Guylaine Saint-Louis
- Un merci tout spécial à Sylvain René et son épouse Hélène se joignent à notre équipe de bénévoles pour la réception et la mise en place des livres de l'échange.

Réjean Courchesne, coordonnateur de la bibliothèque

819-228-4345 poste 2405

biblio031@reseaubibliocqlm.qc.ca



Les maisons du vieux Sainte-Ursule

Par Yvon Baril et Christian Lessard

Ce livre présente l'histoire de 115 maisons du village de Sainte-Ursule, dans les rues Principale (et Neveu), Saint-Louis et Saint-François, avec une photo couleur pour chaque maison existante, des photos de maisons disparues et

quelques notes biographiques de personnages.

Un hommage au patrimoine et aux résidents de Sainte-Ursule.

Livre disponible au prix de 30\$ à la boucherie Dauphin au 230, rue Saint-Louis, Sainte-Ursule, Téléphone 819 228-9385

MOTION DE FÉLICITATIONS

Félicitations à Mme Lise Bellemare

La Municipalité de Sainte-Ursule tient à souligner avec fierté l'engagement exceptionnel de Mme Lise Bellemare, qui s'est vu décerner la Médaille de la lieutenante-gouverneure du Québec dans la catégorie aînés – Mauricie le 27 avril 2025 par l'honorable Manon Jeannotte.

Cette distinction vient reconnaître son dévouement, sa générosité et son implication bénévole remarquable au sein de notre communauté.

Grâce à son implication soutenue et à son esprit de solidarité, Mme Lise Bellemare contribue de façon significative à la qualité de vie de nos citoyens et au dynamisme de la Municipalité de Sainte-Ursule. Son engagement est une source d'inspiration et de fierté pour nous tous.

Au nom du Conseil municipal et de l'ensemble de la population, nous lui adressons nos plus sincères félicitations pour cette reconnaissance pleinement méritée.



Lieutenant-gouverneure du Québec, l'honorable Manon Jeannotte et la récipiendaire, madame Lise Bellemare.



M. Paul Arseneault conjoint, Mme Danielle Beauregard présidente FADOQ Sainte-Ursule, Lieutenant-gouverneure du Québec, l'honorable Manon Jeannotte, la récipiendaire, madame Lise Bellemare, Mme Annie Arseneault fille, M. Pascal Arseneault fils, M. Réjean Carle Maire de Sainte-Ursule.



Régie d'Aqueduc
de Grand Pré

**3000, rang des Chutes
Saint-Édouard-de-Maskinongé, (Québec)
J0K 2H0**

Le 28 avril 2025

A toutes les municipalités membres

OBJET : Drainage du réseau de la Régie

Madame, Monsieur,

Nous vous donnons avis par la présente que le drainage du réseau de la Régie d'aqueduc de Grand Pré se déroulera pour la période allant du **26 mai au 20 juin 2025**.

Cette opération pourrait altérer l'aspect qualitatif et esthétique de l'eau distribuée en termes de coloration et de turbidité (eau brouillée).

De plus, pour cette période, afin d'assurer une efficacité optimale du drainage, il se peut que la concentration de désinfectant (hypochlorite de sodium) soit légèrement haussée, ce qui pourrait se répercuter par des goûts et odeurs accentués pour les usagers.

En fonction de ces faits, nous vous suggérons d'aviser vos usagers de ces inconvénients temporaires qui visent à assurer et maintenir le plus haut standard possible de qualité de l'eau potable distribuée par la Régie à ses usagers.

Vous remerciant de votre habituelle collaboration pour ces opérations, nous demeurons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Mario Paillé
Secrétaire-trésorier

C.C. Municipalité de St-Justin
Municipalité de Ste-Ursule
Municipalité de St-Édouard-de-Maskinongé
Municipalité de Maskinongé
Ville de Louiseville
Municipalité de Ste-Angèle-de-Prémont
Municipalité de St-Léon-le-Grand
Municipalité d'Yamachiche

FADOQ



Un autre mandat a reconduit notre conseil d'administration pour l'année 2025-2026. Sylvain Paquette administrateur, Diane Charette trésorière, Danielle Beauregard présidente, Normand Branchaud vice-président, Réjean Bergeron administrateur, Lise Arseneault secrétaire, Ginette Bellemare administratrice, Denis Bournival président d'élection.

Merci à toute l'équipe de leur performance, les appuis et tout le travail accomplis. Nous allons continuer notre excellent travail.

NOUVEAUX MEMBRES :

Nous accueillons à notre FADOQ Suzanne Lecompte, Sylvie Béland, Aline Bellemare, Jocelyne Lessard, Serge Charette, Janine Alarie, Yvon Lamirande. Merci de faire partie de la plus belle FADOQ.

CARTES AFFINITÉS :

Des membres de Mandeville, St-Barthélemy se sont procuré la carte affinité pour être membre de notre FADOQ soit Francine Leblanc, Serge Tremblay, Monique Massé, Yvan Caron. Ils sont fiers d'avoir une appartenance à notre club. Robert Lesage & Diane Michaud eux aussi font partie de notre FADOQ. Si vous avez 50 ans et moins, venez nous rejoindre à notre FADOQ.

DÉJEUNER :

Notre dernier déjeuner aura lieu le jeudi 29 mai à 8h30, au resto les Ailes du sport. Le prix est le déjeuner du travailleur. Venez avec nous pour ce dernier déjeuner avant notre congé. On a du plaisir et un excellent déjeuner vous est servi.

MÉDAILLE DE LA LIEUTENANTE- GOUVERNEURE :



La municipalité a soumis la candidature de madame Lise Bellemare Arseneault membre FADOQ pour son bénévolat. Celle-ci a reçu la médaille de la lieutenante-gouverneure lors d'une cérémonie pour honorer son implication. La FADOQ remercie Lise et son mari Paul pour leur grande implication auprès des autres FADOQ pour nous représenter.

PROCHAIN SOUPER :

Notre souper de la fête des mères et des pères aura lieu mercredi 21 mai à 17h30 au centre communautaire. Le coût est de 25\$. Un vin d'honneur vous sera servi, apportez vos consommations et les coupes à vin seront sur les tables pour ce souper spécial. Au menu un délicieux Méchoui aux trois viandes accompagnées de salade César, chou & pâtes, crème carotte & poire, dessert gâteau avalanche à l'érable. Nous allons honorer une maman et un papa de notre FADOQ, suivra la musique avec le FADOQ BAND pour vous faire danser et passer une excellente soirée. C'est notre dernier souper avant le relâche estival. Réservez maintenant. On vous attend.

Danielle 819-228-8110 Diane 819-268-5288 Pierrette 819-228-6402

VOYAGE :

Samedi 7 juin, visite à la centrale hydro-électrique située à Beauharnois, départ à 9 heures du local de la FADOQ. Dîner au resto chez Benny. Le coût 75\$ incluant le repas, la visite et l'autocar de luxe en collaboration avec le transport collectif.

Déjà plusieurs places de réservées vous pouvez me contacter à ces deux numéros : 819-228-8110 cellulaire : 819-269-9216

Cette activité est offerte aussi à ceux et celles qui ne sont pas membres de la FADOQ. Vous pouvez vous joindre avec nous encore quelques places de disponible. Vous êtes les bienvenus.

PROJET EN COURS :

N'oubliez pas de m'apporter vos recettes pour notre livre de recettes de la FADOQ de Ste-Ursule. Vous avez des recettes de votre mère, grand-mère et vos coups de cœur de chacun d'entre vous. On doit conserver ses souvenirs et les publier dans un ouvrage qui se veut un trésor pour notre municipalité, vous avez jusqu'au 1^{er} juin.

Vous pouvez nous rejoindre, nous irons vous rencontrer pour les recueillir. Danielle 819-228-8110 Diane : 819-268-5288. N'oubliez pas que cet ouvrage se veut un très grand succès, car nous y mettons tout notre cœur pour un produit de grande envergure.

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES :

Tous les lundis à 10h VICTIVE avec Jacqueline et Diane, la saison se termine lundi 26 mai.

Tous les mercredis à 10h HARMONIE suivi d'un café-rencontre, la saison se termine mercredi 28 mai.

Tous les mercredis à 13h on joue au 500- PAY ME – POKER, la saison se termine mercredi 28 mai.

Bienvenue à tous, c'est gratuit et une collation vous est servie.

PÉTANQUE :

La saison étant terminée à l'intérieur, vous pouvez continuer à pratiquer votre sport favori tous les jeudis soir à partir du 22 mai à la patinoire de la municipalité. Inscription de 18h30 à 19h. Coût 3\$.

Si vous avez le goût, venez jouer, il y a des moniteurs pour les débutants. Un sport très apprécié par plusieurs personnes.

Informations : Marco Morin 819-244-0068

Nous allons prendre un moment de repos pour refaire le plein d'énergie. Je vous tiens au courant des activités à venir durant la saison estivale.

Profitez bien de l'été avec votre famille, vos amis et savourez la belle température. En mon nom personnel et celui de mon conseil, bon été à tous les membres de la grande famille de la FADOQ ST-URSULE.

Danielle Beauregard présidente

DÉVELOPPEMENT DURABLE



Planter, c'est la vie !

 **RAPPEL** : Distribution gratuite de plants d'arbres, de compost, de plantes et de semences indigènes

Date : Samedi 10 mai 2025 de 8 h 30 à 12 h

Lieu Stationnement du Centre communautaire Jacques-Charette

Pour qui ? Réservé aux citoyens(es) de Sainte-Ursule

 **Essences d'arbre** : érables à sucre, bouleaux jaunes, épinettes rouges, pins blancs et rouges

 Les plants d'arbres sont fournis gratuitement par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts.

 Le type d'essence et la quantité pourraient varier.

 **Compost** : fourni gratuitement par Énercycle et provenant de la collecte de la matière des bacs bruns !

Veuillez apporter vos contenants ! Prendre note qu'il ne sera aucunement permis d'utiliser une remorque.

 **Fleurs et semences** : plants d'asclépiades pour aider les papillons monarques et semences variées d'espèces de fleurs indigènes. Nouvelles variétés cette année !

 Les fleurs et semences sont fournies gratuitement par la Municipalité de Sainte-Ursule. **Nous allons augmenter la quantité de plantes et de semences, mais elles seront quand même en quantité limitée par personne afin de s'assurer d'une distribution équitable. Premiers arrivés- premiers servis jusqu'à épuisement des stocks.**

 Pour l'occasion, la bibliothèque mettra à la disposition des citoyens(es), une collection portant sur les arbres.



Thème triennal : Je choisis le bois!

Le Québec s'est bâti grâce au bois de ses forêts. Matière première nécessaire à la construction, au chauffage, à la cuisson ou à l'ameublement, il était indispensable.

Les multiples qualités du bois

En regardant de près ces arbres et l'incroyable matériau de bois qu'ils nous procurent, ce dernier est écologique, biologique, naturel, biodégradable, résistant, durable, odorant et surtout, renouvelable.

En vivre et en jouir

Aujourd'hui, des milliers de personnes vivent toujours de la forêt au Québec. Si, pour elles, c'est leur gagne-pain, pour d'autres, c'est un terrain de jeu.

Ce qui nous distingue au Québec

C'est l'harmonisation que l'on fait entre tous les usages de la forêt qui nous distingue au Québec! Cette façon de faire permet à ceux et celles qui y en vivent de continuer à le faire, à ceux et celles qui la fréquentent, de continuer d'y avoir accès, et tous, dans le respect des écosystèmes présents.

Le bon arbre au bon endroit

Message d'Hydro-Québec

Lorsque vous plantez un arbre, il est important de respecter une distance sécuritaire par rapport aux fils électriques. Pour vous aider à choisir une essence et une localisation appropriée, consultez les outils « [Choisir le bon arbre ou arbuste](#) » et « [Planter le bon arbre au bon endroit \(hydroquebec.com\)](#) ».



Mai : mois des pollinisateurs

Défi pissenlits

La Municipalité de Sainte-Ursule en collaboration avec le Comité de développement durable de Sainte-Ursule vous invite à participer au «Défi Pissenlits».

Quel est l'apport des abeilles et insectes pollinisateurs à notre alimentation ?

Le «Défi Pissenlits» a pour mission de sensibiliser la population à l'apport vital des abeilles et des insectes pollinisateurs, car ces insectes assurent le tiers du garde-manger mondial. par leurs précieux services de pollinisation et qu'ils subissent actuellement un taux d'extinction sans précédent, notamment en raison de l'utilisation de pesticides, de la perte d'habitat et des impacts reliés aux changements climatiques.

Comment participer au défi ?

Les pissenlits sont l'une des premières fleurs à éclore au printemps et ils représentent une source de nourriture importante (pollen et nectar) pour la survie des insectes pollinisateurs après la période hivernale.

Le « Défi pissenlits » est très simple, il s'agit de ne pas couper le gazon, incluant les pissenlits et autres fleurs durant tout le mois de mai, afin d'offrir à ces insectes les précieux pollen et nectar dont ils ont besoin pour survivre après la période hivernale. En limitant ainsi la tonte, nous contribuons à leur taux de survie et de reproduction. Pour ceux et celles qui sont moins à l'aise avec le principe, il y a toujours la possibilité de participer en laissant, par exemple, une partie non tondue à l'arrière de la cour.

Le Conseil municipal invite donc la population de Sainte-Ursule à participer au « Défi pissenlits » durant le mois de mai.

Vous remarquerez que le gazon de nos parcs, de nos espaces verts et de nos terrains municipaux ne sera pas entièrement tondu afin de permettre à toute la biodiversité dans la pelouse, dont ces indispensables pissenlits, de nourrir les insectes pollinisateurs.

Vous désirez planter des fleurs ou arbustes à floraison printanière pour aider les pollinisateurs? Consultez le blogue sur le site de la Fédération canadienne de la faune :

[Cultivez ces 13 plantes pour donner aux abeilles de printemps de quoi se nourrir – Votre lien avec la faune \(cwf-fcf.org\)](http://www.cwf-fcf.org)

Aussi, vous pouvez consulter : [Jardin des pollinisateurs](#) | [Espace pour la vie](#)

COMITÉ DES LOISIRS SAINTE-URSULE



en collaboration
avec



Collecte de canettes et bouteilles (eau, jus) le samedi 10 mai 2025

dans le stationnement du centre communautaire
de 8h30 à midi

**Rapportez vos bouteilles et canettes vides
afin d'amasser des fonds pour
nos activités !**

Cette même journée le comité de développement durable va
distribuer des plants d'arbres, des plantes et des semences
indigènes !

Offert gratuitement par le * ministère des Forêts,
de la Faune et des Parcs (MFFP) et le compost est offert par
la municipalité. La distribution gratuite est réservée aux
citoyens de Sainte Ursule seulement.

**Nous vous remercions
de votre participation et de votre collaboration !**

SESSION SOCCER ÉTÉ 2025 STE URSULE

Tous les mercredis - Terrain
de soccer Ste Ursule

Les techniques du soccer
dans une ambiance amicale

Dès 18h à 20h pour enfants
de 3 ans à 11 ans

40\$ - 10
séances

**DÉBUT
11 JUIN**

Pour informations communiquez avec Claudio Rojas
au (819) 268 8657

Formulaire d'inscription sur la page Facebook du club :
[Soccer amical Sainte-Ursule](#)

Chronique *Dans le sens de l'eau*

Des événements collectifs près de chez vous !

En collaboration avec AGIR Maskinongé et votre municipalité, l'OBVRLY organise une **corvée de nettoyage de la Petite rivière du Loup le 2 juin prochain en avant-midi.**



**Nettoyons la
Petite rivière du Loup !**
Sainte-Ursule

Événement collectif
Corvée citoyenne et activité artistique en après-midi

2 juin | 9h

En partenariat avec:



Nous sommes à la recherche de bénévoles en forme pour nous aider à sortir les déchets de la berge et possiblement du cours d'eau !

En collaboration avec la classe de 5^e année de Mme Marie Pascale De Grandpré, une ou des œuvres artistiques seront créées. La population locale est bienvenue à venir s'impliquer dans l'activité.



**Nettoyons la
Petite rivière du Loup !**
Sainte-Ursule

Événement collectif
Activité artistique
à partir des déchets recueillis

11 juin | 13h

En partenariat avec:



Le Répertoire d'habitation est un outil indispensable pour simplifier votre recherche de logement sur le territoire.



ABONNEZ-VOUS AU GROUPE FACEBOOK :

RÉPERTOIRE DE LOGEMENTS

En partenariat avec : Desjardins

MRC Maskinongé

Réalisé par :

Place Jeunes Maskinongé

À LA DÉCOUVERTE DE SOI

VERNISSAGE

Avec le soutien du Fonds d'initiatives culturelles de la MRC de Maskinongé




Date : 15 mai
Heure : 16h
Lieu : Espace culturel
429, Boulevard Saint-Laurent Est
Louiseville

MRC Maskinongé

Québec

Le Gyroscopie vous invite à une soirée qui promet d'être enrichissante, authentique et empreinte d'émotions! C'est à ne pas manquer! Ouverte à toute la population! Invitez famille et amis!



Conférence grand public
 avec Blandine Soulmana :
 Comment surmonter nos épreuves

Quand : Jeudi 5 juin 2025

Heure : 18h : Accueil, 19h-20h30 : Conférence et questions

Où : Service des loisirs de Maskinongé
 (135A, rue Saint-Charles, Maskinongé (Québec) J0K 1N0)

Prix : 20\$ membre / 40\$ non-membre

Appelez-nous pour vous inscrire!
(819) 228-2858



 **GYROSCOPIE**
 du Bassin de Maskinongé Inc.



TRANSPORTS COLLECTIFS ET ADAPTÉS
 MRC de Maskinongé

819.840.0603
ctcmaskinonge.org



Réseau des Express

Transport sans réservation avec horaire fixe pour vos déplacements avec Louiseville et Trois-Rivières ...



Taxis collectifs

Transport sur réservation idéal pour vos rendez-vous. Offre variant selon la disponibilité des véhicules.



Transport adapté

Transport sur réservation par véhicule adapté pour les personnes admises.



ÉQUIJUSTICE MASKINONGÉ

Vous vivez un conflit avec

- Voisinage, proche aidance
- Interpersonnel, intrafamilial
- Travail, scolaire
- Etc.

Nous sommes là pour vous aider.

La **médiation sociale** permet à toute personne traversant une situation de conflit d'être accompagnée par un tiers impartial pour encourager le dialogue.



equijustice.ca



819 228 8693



Proches aidants de la MRC Maskinongé est un lieu où des personnes proches aidantes peuvent s'exprimer en toute confiance et sans jugement, rencontrer d'autres personnes proches aidantes pour partager leur vécu et s'entraider, avoir accès à des renseignements sur différents sujets et à des outils pour préserver son énergie et aider à prendre soin de soi.

Les services offerts sont :

- Répit à domicile par un accompagnateur, selon le besoin et à petits frais;
- Répit offert dans nos locaux donc accueil de jour pour le proche aidé (une fois par semaine)
- Soutien individuel avec une intervenante (au besoin ou en suivi ponctuel);
- Soutien de groupe entre proches aidants comme les cafés-jasettes (une fois par mois);
- Ateliers, formations sur différents sujets pertinents;
- Références vers d'autres ressources;
- Activités de loisirs avec votre proche : déjeuner des membres (une fois par mois), épluchette de blé d'Inde, dîner de Noël, ...

Contactez-nous pour mieux vous informer!

819-268-2884 / 1-888-418-2884

Suivez-nous sur Facebook pour connaître nos activités!

CERCLE DES FERMÈRES DE SAINTE-ANGÈLE-DE-PRÉMONT

Comité Tricotés serrés

ÉVÈNEMENT TRICOTÉS SERRÉS

Grand rendez-vous des tricoteuses et des tricoteurs le 7 juin 2025 de 10 à 15 h à au parc municipal situé au 2451 Camirand , Ste-Angèle-de-Prémont.

Au programme : conférences, kiosques, spectacle de musique, concours, atelier d'initiation au tricotin pour les enfants et tirages de prix de participation.

Apportez votre tricot, votre dîner, votre bonne humeur ainsi que votre chaise de parterre.

En cas de pluie, l'activité se tiendra à la Salle Lévis St-Yves à la même adresse.

Pour information : 819-268-2263

DOSSIERS DES ÉLUS - 2025

- **Monsieur Réjean Carle**, maire : MRC, assurances, d'office sur tous les comités, substitut à la Régie d'aqueduc de Grand Pré;
- **Madame Denise Béland**, conseillère au poste numéro un : Ressources humaines, Suivi budgétaire, Politique famille-aînés, voirie, Comité des mesures d'urgence, Pique-nique et Parc des Ursulois;
- **Monsieur Jeannis Charette**, conseiller au poste numéro deux : Aqueduc Fontarabie-Beaupré, Voirie, Pompiers, Agir Maskinongé; Comité des mesures d'urgence, Véhicules
- **Madame Sylvie Lessard**, conseillère au poste numéro trois : Développement durable, Art et culture, Parc des Chutes; OBVRLY
- **Madame Josée Bellemare**, conseillère au poste numéro quatre : Ressources humaines, Communications (Web et Internet), Régie d'aqueduc, Comité des mesures d'urgence;
- **Monsieur Philippe Dauphin**, conseiller au poste numéro cinq : Comité des mesures d'urgence, Service sanitaire, Entretien des bâtiments, Comité consultatif d'urbanisme;
- **Madame Sylvie Béland**, conseillère au poste numéro six : Loisirs, Bibliothèque, Subventions aux organismes, Comité consultatif d'urbanisme, Comité des loisirs

Fonction	Noms	Poste
Secrétaire-réceptionniste	Diane Faucher	2400
Maire de la Municipalité de Sainte-Ursule	Réjean Carle	2425
Technicien en aménagement et urbanisme (permis et réglementation)	Boubacar Gaye	2460
Directrice générale et greffière-trésorière	Guylaine St-Louis	2450
Bibliothèque municipale	Réjean Courchesne	2405
Directeur adjoint, service incendie	Alexandre Fafard	2430
Directeur des travaux publics	Simon Rioux	2445
Adjointe administrative	Sylvie Brunette	2435

Bureau municipal : 819-228-4345